

info



SDIS

73

LA LETTRE D'INFORMATIONS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SAVOIE

## UN ÉTÉ EXCEPTIONNEL

BEUCOUP DE CHALEUR,  
DU MONDE EN MONTAGNE,  
L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE  
DE L'ÉTÉ 2009 A ÉTÉ  
EXCEPTIONNELLE... | P.2

**RESSOURCES  
HUMAINES | P.8**  
DES NOUVELLES MESURES  
POUR PROMOUVOIR  
LE VOLONTARIAT

**RESSOURCES  
GÉNÉRALES | P.6**  
LE POINT SUR ANTARÈS

**GROUPEMENTS  
TERRITORIAUX**  
RETOUR SUR VAL D'ISÈRE 2009  
FEU D'USINE À CHAMBÉRY  
RÉORGANISATION DU SECTEUR  
DES ARVES...

SEPTEMBRE 2009

# 12





Edito

## INFO SDIS 73 VERSION 2 ...

Octobre 2004, Info SDIS n°0 est entre vos mains.

Né avec la création du service communication, il veut être un lien entre tous les sapeurs-pompiers du département de la Savoie. Sa maquette, résolument moderne à l'époque, donnait déjà l'image d'un département dynamique, tourné vers l'avenir.

Mais voilà, les goûts évoluent et les modes aussi. Pour plus d'efficacité, il nous a donc semblé intéressant de donner un nouveau visage à votre journal tout en gardant son esprit novateur. En complément des compte-rendus d'intervention et des actualités "chaudes" que vous trouvez sur intranet, il est le miroir de la vie des pôles, des groupes et des centres. Il veut être davantage un magazine qui traite de dossiers qu'un journal d'informations.

Pour l'améliorer encore, n'hésitez pas à faire part de vos idées, remarques... Je vous souhaite donc bonne découverte et bonne lecture.

**Colonel Xavier JOUANNET**  
Directeur départemental SDIS 73

## Premier bilan de l'activité opérationnelle de l'été 2009



DOSSIER

# SAISON ESTIVALE : PLUS D'ACTIVITÉ QU'EN 2003

AU BORD DES LACS, EN MONTAGNE OU EN VALLÉES, LES ESTIVANTS ONT ÉTÉ NOMBREUX CRÉANT UNE FORTE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Chaque début d'été, à l'initiative de la préfecture, les partenaires des services de l'Etat sont conviés à présenter à la presse les dispositifs mis en place pour l'été. Le 2 juillet, sur la plage de Conjux, le colonel Alain Lhuillier, directeur départemental adjoint, rappelait la bi-saisonnalité du département en soulignant qu'entre le 15 juin et le 15 septembre, les sapeurs-pompiers de la Savoie réalisent près de 7500 interventions. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif de cet été 2009, nous pouvons déjà entrevoir une activité supérieure aux dernières années, au delà de celle de l'été 2003.

### Dans les centres de secours

Forte activité dans tous les centres de secours qui ont été renforcés pendant l'été par 98 sapeurs-pompiers saisonniers, notamment en zone de montagne. Le trafic routier, principalement sur les routes de montagnes, s'est soldé par de nombreux accidents qu'ils soient de moto sur les cols, de vélo, de chute en ravin ou de collisions.

### Plus de monde sur les plages

Cet été encore, ce sont 31 plages du département qui ont été surveillées par les sapeurs-pompiers. Pour assurer cette mission, une centaine de saisonniers titulaires du Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) et des modules de secours en équipe (PSE1 et PSE2) ont été formés et recrutés pour les deux mois de juillet et août. Dès l'ouverture des postes de surveillance, les baigneurs ont afflué et le beau temps qui s'est poursuivi toute la saison a entraîné une fréquentation exceptionnelle (supérieure à 2003). Les premiers jours de surveillance ont été marqués par deux noyades par malaise aux lacs du Bourget et d'Aiguebellette puis la saison s'est poursuivie, comme elle avait commencé, avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme pour les jeunes sauveteurs qui réalisent souvent une première expérience professionnelle.

### Forte activité en montagne

Du 12 juin au 15 septembre, 2 sapeurs-pompiers du Groupe montagne (GMSP) ont assuré chaque jour de 8 h à 21 h une garde postée au centre de secours de La Biolle. ●●●

●●●Après de nombreuses années passées à l'aéroport Chambéry-Aix, le choix de l'emplacement du poste s'est fait en début d'été en accord avec les responsables des bases d'hélicoptères de la Sécurité civile de la Haute-Savoie et de l'Isère pour faciliter la récupération des secouristes.

Après plusieurs recherches de personnes sur le massif de l'Épine en début d'été, l'activité a été soutenue pendant toute la saison entre accidents de parapente, de randonnée, de via ferrata. Les spécialistes de la montagne ont également été appelé en renfort sur plusieurs interventions "hors secteur", souvent épaulés par les Epims (Equipiers de première intervention de montagne) des centres de secours concernés. Répondant à leurs missions de "secours aux biens", ils ont notamment été engagés sur deux opérations très techniques pour évacuer des bovins (dont un treuillage sur tyrolienne de 4 génisses sur le secteur de Saint-Nicolas la Chapelle) en soutien aux équipes animalières et aux Epims.

#### Renfort feux de forêt dans le Sud

Malgré les grosses chaleurs, le département de la Savoie est, pour le moment, épargné par la sécheresse et nos sapeurs-pompiers locaux n'auront eu qu'à traiter quelques feux de broussailles isolés. Cependant, à la demande de la Zone Sud-Est, une colonne de 24 savoyards et autant de leurs collègues des départements de l'Ain et du Rhône est partie pendant 8 jours soutenir les sapeurs-pompiers du Sud de la France, dans un premiers temps pour intervenir sur un feu qui menaçait les portes de Marseille, puis en surveillance dans le département du Var.

#### Présence sur les grandes manifestations

Chaque été, les sapeurs-pompiers savoyards sont présents sur près de 300 manifestations sportives ou culturelles dans le cadre des Dispositifs prévisionnels de sécurité. Ainsi, une soixantaine de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires se sont relayés sur les 3 jours du festival Musilac d'Aix les Bains, et près de 150 sur l'étape du Tour de France à Bourg-Saint-Maurice avec des postes placés sur tout le parcours entre le Col du Petit Saint-Bernard et Bourg-Saint-Maurice le premier jour puis entre Bourg-Saint-Maurice et Flumet le lendemain. 🍌

## InSDIScrétions ...

**La Savoie candidate pour le congrès national en 2013 ou 2014.** L'Union départementale des sapeurs-pompiers et le Sdis ont déposé la candidature du département pour l'organisation d'un congrès national en 2013 ou 2014 à Chambéry. Un comité d'organisation sera créé pour travailler sur ce projet dès la validation du dossier par la Fédération Nationale.

#### Stéphane Visentin, premier guide de haute montagne SPP du Sdis73

Stéphane Visentin, SPP au centre de secours d'Aix-les-Bains, vient de valider sa formation de Guide de haute montagne. Il va secondar Jean-Lou Eberhart, guide, SPV et CTD, pour apporter ses connaissances et sa technicité sur les interventions et formations.



**Congrès National.** Le prochain congrès national des sapeurs-pompiers se tient du 15 au 17 octobre 2009 à Saint-Etienne dans la Loire.

#### Une nouvelle section de JSP dans l'Avant Pays.



A la rentrée de septembre, 14 jeunes de 4<sup>ème</sup> du collège La Forêt de Saint-Genix-sur-Guiers feront partie de la première promotion des JSP du Guiers. Une convention signée entre le collège et une association regroupant des sapeurs-pompiers des centres de Saint-Genix et Pont de Beauvoisin a été signée en juin afin que la formation se fasse conjointement au collège et dans les deux centres de secours. Dès la seconde, les jeunes devraient poursuivre leur formation dans les mêmes conditions au lycée Pravaz.

## Mouvements de personnel au 1<sup>er</sup> juillet 2009

**RECRUTEMENT SPP :** Lieutenant Pierre-Jean GAUBERT (GTA), Lieutenant Thierry VOISINE (GTA), Caporal-chef David SONNET (CSM Valmorel), Caporal Raphaël ROLLAND (SPASM Moûtiers), Sapeur Véronique BULLOZ (CSM Val d'Isère), Sapeur Brian ONNO (SPASM Bourg-Saint-Maurice), Sapeur Arnaud REGOUT (CSM LES SAISIES-HAUTELUCE), Sapeur

Jean-Benoît ROSSIGNOL (CSP Bourg-Saint-Maurice), Sapeur Romain SZYMONIAK (CSM Méribel-Les Allues).

**RECRUTEMENT AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :** Catherine COUTIER (Groupement Maurienne), Christelle FOREST (Groupement Opérations), Nathalie GAZZOLA (Groupement Personnel),

Solenne Mikulski (Pharmacie), Ludivine Marastoni (Prévision).

**AGENTS DÉTACHÉS OU MUTÉS DANS UNE AUTRE COLLECTIVITÉ :** Sergent-chef Franck BIGORNE (CSP Chambéry vers CH Chambéry), Caporal Guillaume DUTEL (Gpt Opérations vers CERN), Thierry PERRILLAT-MONET (Gpt Logistique vers Conseil général 74).

**DÉPARTS DANS D'AUTRES SDIS :** Adjudant-Chef Laurent DUTERCQ (SDIS 74), Caporal-chef Sébastien CHAPUIS (SDIS 38), Caporal-Chef Nicolas NOGUES (SDIS 66), Sapeur Nicolas RUIZ (SDIS 69), Anne-Britt Montagnon (SDIS 38)

**NOMINATION :** Adjudant-Chef Fabrice DOLLON, Chef de centre d'Ugine.

# GESTION OPÉRATIONNELLE ET INDIVIDUELLE

DEPUIS BIENTÔT DEUX ANS, 23 CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS SONT GÉRÉS OPÉRATIONNELLEMENT PAR LE SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION INDIVIDUELLE OFFERT PAR LE LOGICIEL D'ALERTE ARTÉMIS.

## La gestion individuelle en quelques mots

Ce mode de gestion permet de gérer individuellement les personnels au sein de chaque centre de secours, en tenant compte des compétences, du grade mais également de l'effectif nécessaire pour assurer le départ en intervention.

Ainsi lors du traitement d'une alerte, seul le personnel qualifié et nécessaire pour accomplir la mission sera choisi. Le Centre de Traitement de l'Alerte est immédiatement informé si le Centre de Secours ne peut assurer la mission (manque de personnel, manque de qualifications) et peut de ce fait réagir sans délai pour déclencher des moyens d'un autre centre de secours.

**Un véritable outil de gestion opérationnel pour les chefs de centres**  
Aujourd'hui, le Chef de Centre doit gérer l'afflux d'informations provenant des groupements fonctionnels de l'Etat Major, que ce soient les avancements de grade, l'acquisition d'unité de valeur, les suspensions d'activité... Ces éléments

sont fondamentaux lors de l'engagement de sapeurs-pompiers en intervention.

Il n'est en effet pas acceptable qu'un sapeur-pompier en suspension d'activité puisse être engagé ou qu'une mission soit exécutée sans détenir les unités de valeur nécessaires.

Face à cette multitude d'informations, la gestion individuelle va permettre au chef du Centre d'Incendie et de Secours d'intégrer ces données dans son outil informatique. Il va pouvoir gérer entre autres :

- les formations de chaque sapeur-pompier qualifiantes pour exécuter les missions,
- les évolutions de grade déterminant les différentes fonctions au sein de la mission (équipier, chef d'agrès ...),
- l'aptitude médicale y compris partielle, les suspensions d'activité,
- les formations de maintien des acquis.

## Une démarche qualité renforcée

Le Centre de Traitement de l'Alerte et les Centres d'Incendie et

de Secours utilisant ce mode de gestion profitent d'une plus grande interactivité et d'une meilleure réactivité opérationnelle.

Etre capable de gérer l'effectif nécessaire au départ permet en effet :

- de savoir si l'engin est incomplet. Le cas échéant, une solution peut être rapidement trouvée par le CTA avec un autre centre pour compléter le départ,

- d'éviter de faire venir plus de personnel que de besoins garantissant ainsi moins de monde sur les routes et éviter une sur-sollicitation inutile notamment des sapeurs-pompiers volontaires,

- d'être assuré que les sapeurs-pompiers réalisant l'intervention sont en position réglementaire,

- le recours à l'appel général, qui reste un mode non fiable d'engagement, n'est plus systématique.

Autant de paramètres qui contribuent à la qualité des missions effectuées.

## Un outil de planification à la disposition des sapeurs-pompiers volontaires

Les contraintes liées à l'activité des sapeurs-pompiers volontaires peuvent être des freins à un recrutement, voir au renouvellement d'engagement. Les centres en gestion individuelle offrent la possibilité à leurs sapeurs-pompiers volontaires de pouvoir planifier leurs disponibilités individuellement, au quart

d'heure près, et ce, sans être liés à une équipe en particulier.

Afin d'optimiser ces dispositions offertes aux sapeurs p o m p i e r s volontaires, des pistes seront étudiées en 2010 ; elles

concernent la possibilité de renseigner sa disponibilité dans son Centre de Secours directement au téléphone fixe ou portable via Internet.

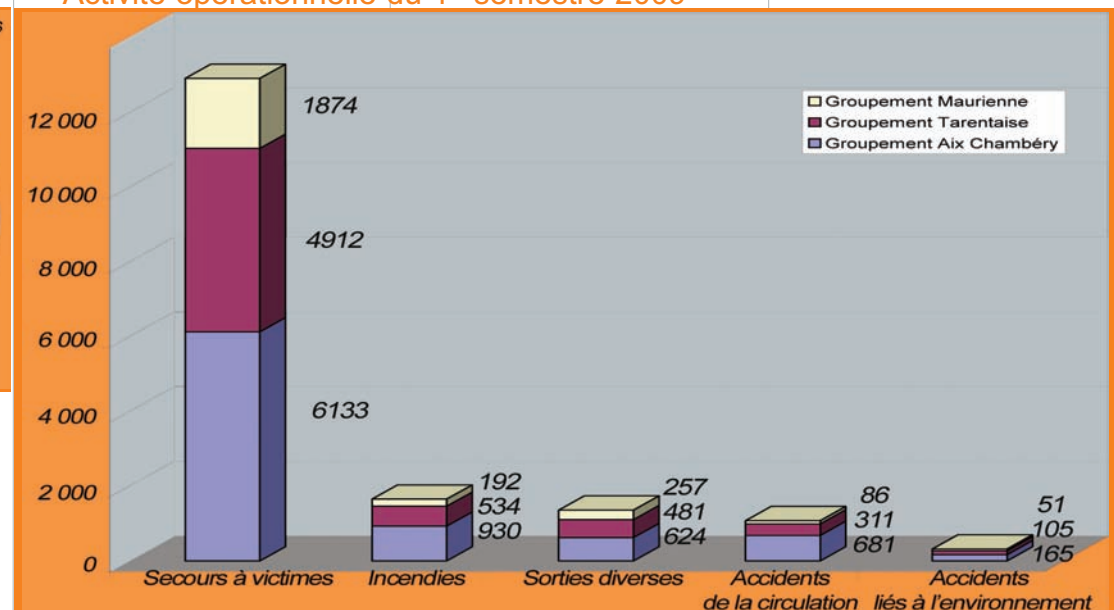
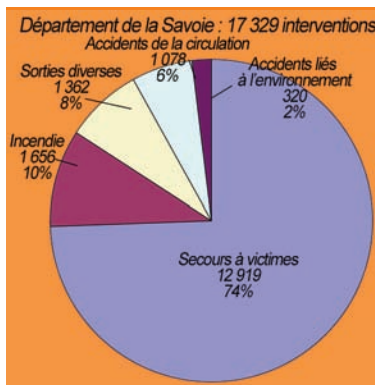
D'autres axes de travail à l'étude pourraient conduire à l'analyse d'un rapprochement entre les logiciels Chronos et Artemis .

Cne Christophe Gay 

*"En tant que mère de famille, la gestion individuelle a l'avantage de pouvoir placer librement ses astreintes au quart d'heure près plutôt que d'être bloquée sur une plage Artémis déterminée (Ex : 04h30->07h30, ce qui déborde sur les heures où je dois emmener mes enfants à l'école). La flexibilité d'Artémis Gestion individuelle me permet notamment de me libérer plus tôt dans la matinée et d'emmener mes enfants sans risquer d'être « bipée » pour une intervention".*

Marie-Catherine RENAULT,  
Caporal SPV à Ugine

## Activité opérationnelle du 1<sup>er</sup> semestre 2009



## Détecteurs de fumée : précaution ou obligation?

Trois minutes est le temps dont disposent les victimes d'un incendie d'habitation pour maîtriser le feu ou fuir. Ce laps de temps très court justifie le nombre élevé de pertes humaines la nuit. Effectivement, 70% des victimes se font surprendre dans leur sommeil. D'où l'intérêt de promouvoir les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) pour améliorer la prévention des incendies d'habitations. Leur principe est simple : en cas de départ de feu, la fumée pénètre dans la chambre d'analyse du détecteur, qui déclenche alors une alarme sonore pour alerter les habitants.

Il y a quelques années, deux députés ont proposé un texte de loi rendant les DAAF obligatoires dans les habitations. Malgré, son adoption en 2008 en deuxième lecture au Sénat et à l'Assemblée Nationale, le 18 mars 2009, le conseil constitutionnel censure ce texte de loi considérant certains articles contraires à la constitution. Le verdict final



sur l'adoption de cette loi ne devrait être prononcé qu'en troisième lecture à la rentrée devant les députés.

En complément de la loi, une campagne d'informations destinée au grand public est prévue sur l'utilisation de l'appareil et sur le comportement général à adopter.

Contrairement aux préjugés, son coût est minime (à partir de cinq euros) et son installation est très simple. Il ne nécessite aucune modification de l'installation électrique car il fonctionne avec une pile. Il suffit d'en placer au moins un au plafond dans le couloir qui mène aux chambres.

En France, seulement 1% des habitations sont équi-

pées en DAAF contre plus de 90 % dans les pays Anglo saxons où leur présence est obligatoire. Ce dispositif permettrait pourtant de diviser par cinq voire dix le nombre de décès. Le DAAF est la ceinture de sécurité automobile de l'incendie domestique.

Obligatoire ou non, il semble raisonnable de penser que la détention de cet appareil est une nécessité, il est estimé qu'une personne sur trois sera dans sa vie confrontée à un incendie domestique plus ou moins grave ...

Cindy Viret 

### CHIFFRES CLE

- ⇒ 250 000 sinistres déclarés par an.
- ⇒ Un incendie toutes les deux minutes en France (10 000 victimes dont 800 décès par an).
- ⇒ L'incendie domestique représente une part importante des interventions effectuées par les sapeurs-pompiers (en Savoie en 2008, ces incendies représentent 40% des feux).
- ⇒ Chaque année, on recense sur tout le territoire français : plus de 90 000 incendies d'habitation ; plus de 300 décès par an suite à un feu d'habitation, alors que l'on ne recense qu'une dizaine de décès dans les ERP (Établissements recevant du public) et autant dans les lieux de travail suite à un incendie.
- ⇒ 70% des feux meurtriers ont lieu la nuit, faute d'avertissement.
- ⇒ L'incendie domestique est la deuxième cause de décès chez l'enfant ; cela représente 45 % des enfants de moins de 15 ans, parmi ceux-ci, 15% des enfants de moins de 2 ans.
- ⇒ Une personne sur trois sera, dans sa vie, confrontée à un incendie domestique plus ou moins grave.
- ⇒ 1 verre d'eau suffit pour éteindre un feu lors de la 1<sup>ère</sup> minute, 1 seau d'eau est nécessaire dans la 2<sup>ème</sup> minute, et seule 1 citerne d'eau pourra circonscrire l'incendie dès la 3<sup>ème</sup> minute.
- ⇒ En France, le taux d'équipement des foyers en détecteurs de fumée est inférieur à 5 %. Ce chiffre est à comparer à celui de l'Angleterre (89%), de la Norvège (98%) ou encore du Canada (94%) et des États-Unis (95%).

## Brèves

### LUDIVINE MARASTONI ARRIVE AU GROUPEMENT PRÉVISION

Depuis le 1er juillet, Ludivine a remplacé Arnaud Regoud qui, après avoir réussi le concours SPP, a été embauché au CS Beaufort-Les Saisies.

A 26 ans, titulaire d'une Maîtrise de sciences et techniques de cartographie, Ludivine a travaillé au SIG de la mairie de Rumilly avant de postuler au Sdis 73.

Sous la responsabilité d'Emmanuelle Thomas au bureau cartographie, elle a notamment en charge la réalisation des atlas urbains qui seront diffusés dans les véhicules ainsi que la mise à jour des atlas ruraux ou des points d'eau sur le SIG.



**RÉVISION DU SDACR.** La phase d'étude de la révision du SDACR se poursuit. Actuellement, les études sur le risque courant (bassins de population, courbes isochromes...) qui ont fait l'objet d'une large consultation se terminent. Celles sur le risque particulier débutent.

L'ensemble des études sera finalisé pour la fin de l'année, permettant ainsi de lancer la phase d'analyse de la couverture des risques.



*D'ici 2010, les sapeurs-pompiers de la Savoie seront dotés de 320 postes portatifs. 470 postes mobiles seront installés dans les véhicules*

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 prévoit notamment la mise en place d'une interopérabilité des différents services publics concourant aux missions de sécurité civile. Dans ce cadre, le Sdis73 a engagé la mutation de ses réseaux de radio-communication analogiques vers le réseau numérique ANTARES.

## ANTARES : LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

**T**out sapeur-pompier en Savoie a entendu cette appellation dans le domaine des transmissions.

Sa traduction est « Adaptation Nationale des Transmissions Aux Risques et aux Secours ».

Cette nouvelle technologie vient remplacer notre réseau analogique en alternatif bifréquences qui date des années 90 et dont les fonctionnalités sont très limitées.

Se basant sur une solution numérique, ANTARES offre les avantages suivants :

⇒ Une infrastructure nationale (relais, réseau) gérée et mise à disposition par l'Etat.

⇒ Une cohabitation de plusieurs services (Police, SDIS, SAMU...) garantissant son interopérabilité, son évolution concertée et cohérente.

⇒ Une qualité de transmissions sécurisée en 400 Mhz.

⇒ Des applications spécifiques pour renforcer l'efficacité opérationnelle (canaux dédiés, relais, tactiques).

⇒ Des services pour renforcer la sécurité des sapeurs-pompiers (appel de détresse,

géolocalisation).

Le SDIS de la SAVOIE, par décision de son Conseil d'Administration a entamé la migration de ses réseaux vers ANTARES depuis 2007.

Ce sont 2,5 millions d'euros qui seront investis en totalité dans ce plan jusqu'en 2011.

En 2008, l'effort s'est concentré sur la partie centrale de l'outil, le CODIS, en tenant compte de l'évolution des méthodes de gestion.

Une première série de tests a été effectuée sur le secteur de Val d'Isère et Tignes lors des Championnats du monde de ski alpin, puis c'est la chaîne de commandement qui en a été totalement dotée.

Par la suite, les terminaux ont été progressivement implantés dans les CIS de Chambéry, d'Aix les Bains ainsi que dans la Combe de Savoie où l'Etat garantissait, avec ses relais, une couverture parfaite.

Le déploiement total sera réalisé en 2011, selon une progression dépendante de l'implantation de relais complémentaires par l'Etat.

Lt-colonel Michel Decker 

### En bref...

#### DEMATERIALIZATION

Règlementairement prévue par une disposition de 1999 et dans la loi de la société de l'information, le Sdis de la Savoie s'est lancé récemment dans la dématérialisation des procédures de marchés publics ainsi que dans la dématérialisation fiscale.

La dématérialisation des états de paye est effective depuis janvier 2008 et, dernièrement, ce sont l'ensemble des états et mandats comptables qui ont basculé dans ce schéma. Cette évolution favorise considérablement la rapidité de traitement des actes tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

#### ARMEMENT DES VEHICULES

La commission administrative et technique du SDIS (CATSIS) a validé récemment les derniers arme-

ments des véhicules opérationnels. Ils permettent l'uniformisation des équipements ainsi que leurs emplacements tout en contribuant à standardiser et donc à améliorer les méthodologies opérationnelles.

#### SOUS-COMMISSIONS CATSIS

Plusieurs groupes de travail composés de sapeurs-pompiers de l'ensemble du département, professionnels et volontaires et de techniciens, sur des thèmes variés à caractère opérationnel et de sécurité (balisage et protection, protection des personnels, groupes de renfort opérationnel, immobilier etc.) ont été constitués.

Les synthèses de ces études sont diffusées sous forme de note de service ou d'instruction permanente accessibles sur intranet.

#### HABILLEMENT

Une majorité des centres de secours volontaires émet un avis favorable au passage de la gestion de l'habillement à « l'échange ». Cette dernière, source d'économie et de souplesse pour les Centres d'Incendie et de Secours, interviendra une fois que l'ensemble des équipements sera marqué et référencé individuellement. La campagne de marquage a débuté en 2007 et devrait être finalisée début 2011. Cinq centres de secours sont d'ores et déjà gérés ainsi avec un bilan positif.

#### SERVICE INFORMATIQUE ADMINISTRATIVE

Thierry Périllat nous ayant quitté pour le Conseil Général de la Haute-Savoie, c'est André Lachat qui le remplace depuis le 1<sup>er</sup> août 2009.



#### MATERIEL DE DESINCARCERATION

La dernière validation du marché relatif au matériel de désincarcération permettra d'achever le plan d'équipement secours routier du département d'ici la fin de l'année prochaine.

## AVANCÉE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

#### Dans le cadre d'un financement Conseil Général et secteur

##### 1<sup>er</sup> appel :

CSP MOUTIERS : fin des travaux de rénovation (1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> tranches) achevés début d'année

CSP MODANE: permis de construire de la nouvelle caserne déposé en juillet 2009; l'appel d'offres pour le choix des entreprises est lancé en septembre 2009

CSM VALLOIRE : le centre de secours sera restructuré et agrandi, permis de construire en cours d'instruction, choix d'entreprises en fin d'année pour un début de chantier en début 2010

construire accordé par la commune de Saint-Nicolas la Chapelle pour la construction d'un nouveau centre de secours; lancement de l'appel d'offres pour le choix des entreprises en septembre avec un début de chantier en mars 2010

CS MONTMELIAN : concours d'architecte lancé pour un nouveau centre de secours; choix du lauréat en fin d'année 2009.

#### Projets de restructuration et agrandissement :

3<sup>ème</sup> tranche pour les CSP de Chambéry et de Moutiers, Le CSM Val d'Isère et le SDIS (Etat Major) font l'objet actuellement d'une étude de faisabilité

**Travaux d'entretien et de conformité** . Ils sont engagés cette année dans 34 centres de secours . Entre autres : CSP Aix les Bains : réfection des sanitaires au 2<sup>o</sup> étage; CSP Chambéry: mise en conformité électrique et changement de fenêtres dans les logements; CS Yenne : réfection du standard; CSM Ménuires: réfection de l'office; etc...

# DISPONIBILITÉ DU VOLONTARIAT : UNE MEILLEURE INDEMNISATION DES EMPLOYEURS

La loi détermine le cadre du dispositif destiné à reconnaître, garantir et aménager au bénéfice de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires, la disponibilité opérationnelle et pour formation dont ils doivent être assurés pour faciliter l'accomplissement de leurs missions. Depuis quelques années déjà, le Sdis de la Savoie a engagé une promotion des conventions de disponibilité avec les employeurs publics et privés des sapeurs-pompiers volontaires. Ces accords contractuels constituent le pivot du dispositif de soutien et de la promotion du volontariat. Les conventions conclues jusqu'à présent permettent de verser à l'employeur les vacances horaires du sapeur-pompier volontaire en cas de maintien de la rémunération et des avantages y afférents.

Les employeurs privés bénéficient également, au titre du mécénat et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires, d'un abattement d'impôt sur le revenu égal à 60 % du salaire brut du sapeur-pompier volontaire (si celui-ci a été maintenu pendant la mise à disposition à titre gratuit durant son temps de travail pour des missions opérationnelles).

Il apparaît néanmoins que de nombreux sapeurs-pompiers volontaires éprouvent des difficultés à

concilier leur mission avec les impératifs de la vie professionnelle. Les employeurs quant à eux se plaignent de percevoir des vacances qui ne compensent pas entièrement le salaire versé au sapeur-pompier volontaire. Face à ce constat, le conseil d'administration du SDIS a décidé d'agir pour la disponibilité en s'engageant financièrement aux côtés des employeurs dans le domaine de la formation.

Il est possible désormais dans le cadre d'une convention de disponibilité, de rembourser à prix coûtant le salaire d'un sapeur-pompier volontaire qui part en formation quand le salaire a été maintenu par l'employeur.

Cette compensation financière est un véritable avantage offert aux employeurs de sapeurs-pompiers volontaires et valorise la place des sapeurs-pompiers volontaires dans les secours savoyards.

Aujourd'hui, le but est bien d'encourager la signature de nouvelles conventions. Tous les sapeurs-pompiers volontaires concernés par une formation sont invités à prendre contact avec le Groupement des Ressources Humaines (Stéphanie THEVENOD / Tél. : 04.79.60.74.26).

Marie-Hélène Carron 

Tous les employeurs qui sont conventionnés ont reçu début juillet un courrier expliquant cette nouvelle mesure et un nouveau modèle de convention pour signature. Le Sdis a d'ailleurs déjà commencé à régler des employeurs en appliquant les nouvelles règles de remboursement.

## VOLONTARIAT ET CONVENTIONS

229 SPV sont conventionnés avec leurs employeurs  
- 92 dans le secteur privé  
- 137 dans le secteur public

48 entreprises du secteur privé et 65 établissements du secteur public :

- 37 SPV concernés par une convention formation
- 190 SPV concernés par une convention formation et opération
- 2 SPV concernés par une convention opération

Il y a 202 000 sapeurs-pompiers volontaires en France. Ils sont 2 253 en Savoie. Associer volontariat et activité professionnelle, c'est possible... Plusieurs outils et avantages sont proposés aux employeurs publics et privés.



## Site internet PFR

### Procédures de connexion sur [www.maretraite.pfr.cnp.fr](http://www.maretraite.pfr.cnp.fr)

- Identifiant : n° de compte du SPV (sur bulletin d'affiliation)
- Mot de passe : 6 derniers chiffres du n° de SS (à changer dès la première connexion)

### Contenu :

- Situation du compte personnel
- Guide d'accueil PFR
- Questions/réponses sur le régime
- Documents juridiques
- Modalités pratiques
- Calculateur de rente

## L'accidentologie du SDIS73 en 2009

Jusqu'au 31 juillet 2009, le SDIS a enregistré 106 accidents de services (soit 1 accident tous les 2 jours !!) . Parmi ces accidents, 47 ont engendré un arrêt de travail.

En 2008, sur la même période, le nombre d'accidents était 103 dont 46 avec arrêt.

Si la fréquence des accidents reste stable, la gravité en revanche est beaucoup importante (+37%). En effet, 1332 jours ont été perdus en 2009 (contre 973 en 2008).

19 accidents sont graves (supérieurs à 21 jours d'arrêt) et 5 sont très graves (supérieurs à 90 jours d'arrêt). En moyenne, la durée des arrêts est de 28,3 jours.

Les accidents se répartissent

de la manière suivante :

- 58% lors de préparation opérationnelle (dont 78% d'entre eux liés à une activité physique et sportive)
- 23% lors d'interventions
- 16% en casernement ou bureau
- 3% lors de trajets

Les accidents lors d'activités physiques et sportives ont fortement augmenté, tant en fréquence (+60%) qu'en gravité (+78%). De nombreux accidents ont été très graves avec fractures et entorses sévères pour les agents.

Une étude menée en 2008 par 9 SDIS et portant sur 726 dossiers d'accidents révèle que 21% des accidentés ont un antécédent médical expliquant l'acci-



dent. De plus, les accidents se déroulent à 85% après 1 heure effective de sport. Les chevilles et les genoux sont touchés dans la moitié des cas.

Les résultats complets sont disponibles auprès des éducateurs sportifs des centres de secours et sur Intranet.

Ces chiffres nous imposent à tous d'être et de rester très vigilants sur l'organisation et le déroulement des séances d'activités physiques et sportives.

Nicolas Thomas  
Animateur Hygiène et sécurité



## Formation

### RÉORGANISATION DU GROUPEMENT FORMATION/SPORT

Avec le recrutement en juillet 2008 du lieutenant Hervé LOMBARD et son arrivée dans le service à la rentrée après une année de formation à l'ENSOSP, le groupement formation/sport va se réorganiser de la façon suivante :

- Le commandant Pascal BOJUC et le capitaine Fabien DESMARTIN continuent d'assurer la direction de l'Ecole départementale des sapeurs-pompiers de la Savoie.
- Le lieutenant Hervé LOMBARD assurera la responsabilité du service "Avancement et Incendie" avec sous ses ordres l'adjudant Emmanuelle FAVIER et le caporal-chef Philippe GOLEC.
- Les majors Thierry BAPTENDIER et Patrick GRINCOURT prendront respectivement en charge le service "secourisme, sport, bac pro et JSP" et le service "Spécialités".
- L'adjudant Frédéric BONNEAU continue de s'occuper de la logistique et Serge AERTS de l'entretien des locaux.
- Carmela ALKOC et Jeanine MAYOR vous accueillent et assurent toutes les charges du secrétariat.

**FIA SPP 2009** Une nouvelle FIA SPP s'ouvrira le 9 septembre prochain. Comme les années précédentes, elle se déroulera dans les locaux de l'auberge de jeunesse à Aix-les-Bains.

Elle sera composée de 24 stagiaires (16 de la Savoie, 6 de la Haute Savoie, 1 du Rhône et 1 des Hautes Alpes), dont 2 femmes.

Jusqu'au 16 décembre 2009, ils seront placés sous la responsabilité de l'adjudant-chef Bruno Mordret (CIS Sud-Lac), directeur de stage. L'équipe pédagogique sera composée de l'adjudant-chef Valère Sicco (CSP Chambéry), du sergent Didier Lepoutre (CSP Chambéry) et du caporal-chef Cédric Pontet-Cailles (CSP Bourg-Saint-Maurice) pour les modules Incendie, et du sergent-chef Patrick Jacquin (Groupement opérations) et du caporal-chef Charlet (CSP Albertville) pour le sport. Le sapeur Derre (CIS Chindrieux) assurera quant à lui toute la partie logistique.

### BAC PRO PRÉVENTION SÉCURITÉ

La première session du baccalauréat professionnel à La Motte-Servolex a vu sa première année se terminer fin juin 2009. Elle a permis aux 16 élèves de valider leur FI SPV (à l'issue du PSE1, du PSE2 et de 4 semaines de stages) et d'être mis en situation professionnelle du 15 au 19 juin dans les différents CSP du département. Au cours de la 2<sup>ème</sup> année ils seront à nouveau répartis dans différents CIS durant 4 semaines. L'arrivée de la prochaine promotion sera par contre décalée d'un an car la durée des Bac Pro passe à 3 ans et les élèves ne rentreront SPV qu'à partir de leur 2<sup>ème</sup> année de scolarité.



## FEU D'USINE À VÉTROTEX

**U**n adage populaire indique que la sécurité a un coût mais n'a pas de prix.

Les efforts considérables réalisés par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels pour répondre présents lorsque la population a besoin d'eux sont réels. Par contre, l'investissement quotidien consenti par le SDIS et donc les collectivités territoriales pour adapter le matériel et les structures à ces légitimes exigences de sécurité demeure difficilement quantifiable.

Un sinistre conséquent qui s'est déroulé sur la commune de Chambéry le 20 avril à l'usine OVC ex Vétrotex, nous donne l'occasion de présenter l'action des sapeurs pompiers sous l'angle des coûts des biens et valeurs protégés grâce à l'action des sapeurs pompiers. Effectivement, un très violent incendie ravage 1000 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée d'une structure bâtiminaire de plus de 17 000 m<sup>2</sup>. L'arrivée rapide et massive des secours permet de limiter la propagation de l'incendie et la protection d'organes vitaux pour le maintien de l'activité de l'établissement industriel. En effet, trois engins incendie, une échelle aérienne, un élément de commandement arrivent en moins de 20 minutes. La mise en place de deux canons de 2000 litres/minute, de 2 lances 500 litres/minute dans la demi-heure après l'alerte permettent d'atténuer la virulence de l'incendie. Les dispositions constructives du bâtiment (épaisseur de la dalle,...) auxquelles s'ajoute la montée en puissance des moyens sapeurs-pompiers et leur efficacité permettent de limiter la propagation du feu au rez de chaussée à l'arrivée des secours.

**Le 20 avril 2009,  
un incendie se déclare dans un entrepôt  
de l'usine OCV (ex Vetrotex) dans la zone  
industrielle de Bissy.**

**Pendant 4 heures,  
les sapeurs-pompiers ont lutté  
contre les flammes et évité la propagation  
aux bâtiments de production.  
L'entreprise a pu poursuivre  
son activité sans arrêt de travail.**

Pour autant est-il possible d'estimer cette efficacité ? Pouvons-nous mesurer ce que rapporte l'action des sapeurs pompiers de la même façon que nous pouvons mesurer ce qu'ils coûtent ? Cette approche peu courante demeure abstraite. Cependant, dans ce cas de figure, il est possible d'estimer ce que les pompiers ont préservé. En effet, au regard de la violence de l'incendie (voir photo) et de la typologie des bâtiments au dessus du feu, nous pouvons envisager que dans l'éventualité où les sapeurs pompiers n'avaient pu enrayer aussi rapidement la propagation du feu, une grande partie des 17000 m<sup>2</sup> du bâtiment aurait été détruit et l'ensemble de l'outil de travail (machines) aurait disparu. Une estimation rapide de la reconstruction de ce bâtiment a été réalisée, son coût se monterait à 30 millions d'euros. Le coût des machineries est estimé lui aussi à 30 millions d'euros. La perte d'exploitation, elle, est estimée à 120 000 euros par jour. Cette activité concerne 240 employés dont l'emploi aurait été fortement menacé si le bâtiment avait été détruit totalement ou partiellement. Il faut souligner que, malgré l'incendie, l'activité a repris dans la nuit et qu'aucun jour de chômage technique n'est consécutif au sinistre.

Ces économies substantielles pour la collectivité, largement supérieures au budget du Sdis, ont pu être réalisées grâce à l'action des sapeurs-pompiers. En outre, le nombre d'emplois préservés et la perte d'exploitation quotidienne économisée renforcent l'importance de l'action menée.

Cet état de fait renforce les convictions du SDIS sur le bien-fondé de l'ouverture d'un second centre de secours sur l'agglomération chambérienne en juin 2008. Cette ouverture se traduit par un accroissement de la force de frappe immédiate sur l'agglomération. Accroissement qui a prouvé, s'il en était besoin, toute sa pertinence lors de cette intervention. Elle renforce aussi la conviction des sapeurs-pompiers de la nécessité d'une alerte précoce et d'une bonne connaissance de l'établissement par les premiers acteurs. Dans cette entreprise, les sapeurs pompiers ont réalisé 4 exercices en 30 mois avec un engagement très fort de la direction de OCV.

Ce sont autant d'éléments qui se sont avérés très favorables le jour du sinistre. Le partenariat générateur de risque/sapeur-pompier mis en place depuis plusieurs années a concouru à la limitation des dégâts consécutifs à ce sinistre industriel important.



Cdt Régis DEZA 

## SUD LAC souffle sa première bougie



Implanté sur la commune de la Motte Servolex, le poste avancé de Sud-Lac a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2008.

Issu du regroupement de plusieurs sections (Vimines, Sonnaz, St Sulpice, Cognin et la Motte-Servolex), le centre défend un secteur d'interventions qui s'étend du Nord de l'agglomération de Chambéry jusqu'au lac du Bourget comprenant sept communes et trois quartiers de Chambéry soit environ 40 000 personnes. L'effectif s'élève à 26 pom-



piers volontaires et 10 professionnels.

Une garde journalière de six sapeurs-pompiers (en général quatre SPP et deux SPV) est composée d'effectifs propres au centre renforcés par ceux de Chambéry (2 profession-

nels chaque jour).

Afin d'augmenter l'autonomie et de diminuer les contraintes pour les personnels qui effectuent des navettes entre les deux centres, l'affectation de plusieurs postes professionnels par glissement depuis le CSP de Chambéry est actuellement à l'étude.

La mixité professionnels et volontaires est une réalité avec des roulements sur tous les postes.

Malgré la promiscuité liée à la configuration bâtiminaire, le personnel loge dans des locaux refaits à neuf pour l'ouverture.

Dans l'été qui a suivi l'inauguration du poste, la municipalité a proposé de prêter une salle mitoyenne permettant ainsi la création d'un espace de vie supplémentaire.


L'ambiance au centre est bonne, « l'âme de sud lac se dessine petit à petit ».

Les journées de garde, rythmées par les séances de sport (pratiquées dans des salles municipales mises à disposition), les manœuvres et le service intérieur, sont largement entrecoupés par les interventions (environ 2 300 sorties par an) assurées

par les deux ambulances, un fourgon incendie et un véhicule tous usages. Plus d'une année après son inauguration, plusieurs interventions marquantes (Vétrotex, Bourget du Lac...) ont montré l'intérêt du positionnement de cette deuxième entité sur le bassin chambérien permettant plus de rapidité et d'efficacité grâce à un deuxième FPT très rapidement sur les feux. Ce dernier, de type Hors Route, pourrait dès la rentrée être remplacé par un fourgon Grande Puissance.

Cette année de fonctionnement a aussi montré la nécessité d'envisager la pérennisation de cette structure pour assurer une bonne couverture opérationnelle de ce secteur en plein développement urbain, technologique et économique, conformément au SDACR de 2000.

D'importants efforts ont été consentis par l'ensemble des services du SDIS pour permettre la mise en œuvre et le développement de ce projet ambitieux qui, en bien des points, est une parfaite réussite.

Ach Christophe Laurent,  
chef de poste 

## Nouvelles

**BORIS GEMET, JSP À NOVALAISE.** Le 2 mai dernier, en regagnant son domicile en motocyclette après la séance de JSP au centre de secours, Boris a été victime d'un accident de la circulation. Très grièvement blessé, il restera 8 jours dans le coma puis, après un mois d'hospitalisation, intégrera un centre de rééducation. Les visites régulières de ses collègues JSP, ses amis SPV et ses formateurs, profondément touchés par cet accident, ont été d'un grand réconfort. L'UDSP, le COS et le SDIS ont également apporté leur soutien à Boris, qui a subi une nouvelle opération le 6 août, et à sa famille.

**KÉVIN ARNAUD.** Le 9 juillet, sur la commune de Barby, un automobiliste percute un motard au volant d'une 50 cc. Le jeune Kévin, fils de Philippe Arnaud, SPV à la section de Chambéry-Sud, est très grièvement blessé. Polytraumatisé, il doit être amputé d'une jambe et d'un annulaire. Passionné de pompiers, Kévin a toujours rêvé d'en faire son métier. Après 6 semaines d'hospitalisation, il vient d'intégrer le service de rééducation pédiatrique du CH de Chambéry. Les gestes, les messages, les visites des sapeurs-pompiers ont été d'une grande aide pour sa reconstruction et celle de sa famille.

# VAL D'ISÈRE 2009 : RETOUR SUR UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL

**D**urant 14 jours, du 2 au 15 février 2009, le SDIS de la Savoie a été fortement sollicité, dans le cadre du dispositif de sécurité accompagnant les championnats du monde de ski alpin de Val d'Isère.

Les moyens sapeurs-pompiers étaient organisés dans le cadre de la mutualisation des moyens des centres de Val d'Isère, Tignes (1<sup>er</sup> renfort) et du CSP Bourg St Maurice (2<sup>ème</sup> renfort), également chargé du soutien logistique et de l'accueil des personnels venus compléter les effectifs locaux (Point de transit). La préparation et la coordination fonctionnelles ont été le fruit d'une forte coopération entre le Groupement Tarentaise et les Pôles Opérations - prévision - prévention, Logistique - transmissions et Ressources humaines du SDIS.

Compte tenu de la multiplicité des partenaires présents dans ce dispositif (DDPC, Croix Rouge, SAMU, gendarmerie, CRS, police municipale, direction des routes départementales, transports départementaux, comité d'organisation, sapeurs-pompiers ...) un poste de commandement inter-services (PCIS) placé sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Préfet a été mis en place et activé, principalement en journée.

Comme toujours dans de tels rassemblements, le PCIS a joué un rôle d'interface fort appréciable.



## Calibrage du dispositif, avec une relève toutes les 48 heures :

- 3 VSAV avec équipage sur le site de Val d'Isère (1 VSAV redescendant sur le CSP BSM et un autre renforçant Tignes, tous les soirs).
  - 4 SP supplémentaires sur les CSM Tignes et Val d'Isère (effectif de garde total : 2 x 11 SP).
  - 8 SP supplémentaires sur le CSP BSM afin d'armer le second PMA et renforcer la garde. (effectif de garde total : 16 SP, dont un chef de groupe).
  - 3 SP dédiés à l'activation de la cellule "SDIS" du PCIS ( 1 Chef de site, 1 Chef de colonne, 1 Opérateur).
  - 1 Chef de groupe dédié au secteur de Val d'Isère.
  - 1 médecin + 1 infirmier et 2 SP chargés de la pré-activation du PMA Val d'Isère, implanté à l'école maternelle.
  - Les Chefs de centre de Val et Tignes(GOC 3) et leur adjoint respectif, à disposition pour renforcer le dispositif.
  - 1 sous-officier du CSP Bourg St Maurice présent à chaque relève pour le contrôle des EPI et dotation complémentaire d'habillement (gants, bonnets et chaussettes).
- En plus des personnels des 3 CS concernés, le SDIS de la Savoie a dû recruter :
- 41 SP de la Savoie
  - 21 SP des départements voisins 01, 07, 26, 38, 69 ou plus lointains du 49, 54, 66.
  - 28 cadres de la chaîne de commandement
  - 18 SP du SSSM
  - le Personnel du PMA Tarentaise (fourni quotidiennement par le CPI des Charmettes)●●●

## COMPLÈMENT DE MATÉRIEL AFFECTÉ AU DISPOSITIF

- 3 VSAV équipés ANTARES
- 3 VTP
- 1 VLHR équipé ANTARES
- 2 VPMA (Tarentaise & GAC)
- 10 VL
- 1 Remorque poudre
- 1 Remorque émulseur
- 1 CAPET
- Les moyens d'un PC de colonne équipé ANTARES



## GROUPEMENT TARENTEISE



nisation, ainsi que la capacité d'intégration des équipes de lissage.

Félicitations à toutes et tous et merci au GMSP pour l'encadrement apporté !

Un grand bravo en effet à toutes celles et tous ceux qui, souvent au pied levé, se sont rendus disponibles afin d'apporter leur aide et qui une fois, ont même été désengagés au dernier moment.

### A noter

Vendredi 6 février 2009, grande soirée d'animation en plein air. (David GUETTA). Samedi 14 février, visite du Président de la République. Deux événements particuliers qui ont renforcé la dimension populaire de ces championnats du monde.

- le très bon état d'esprit, le sérieux et la disponibilité de tous les personnels engagés sur le dispositif, points qui ont été fortement appréciés par l'organisation ;

- le soutien apporté par les services de la Logistique (atelier, magasin, transmissions), des RH (renforts saisonniers & conventions), de l'Opérations (secrétariat/vacations et CTA-CODIS), du groupement prévision (plans d'intervention... d'une grande qualité) ;

- la forte implication des cadres du CSP Bourg St Maurice, des CSM Tignes et Val d'Isère, des officiers, des chefs de colonne et du secrétariat du Groupement Tarentaise ;

- le concours bienveillant de tous les chefs de centre qui ont facilité la mise à disposition de personnels et des autres officiers du département qui se sont investis dans le dispositif ;

- la confiance et le soutien apportés par l'Etat-Major du SDIS dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de celui-ci.

Enfin, tous les intervenants SP ont pu apprécier la formidable organisation de l'évènement, notamment en termes d'accueil et de logistique. Bravo au COVAL et à la commune de Val d'Isère !

Cdt Pierre Masson



● ● ● Au total, sur la période, le SDIS de SAVOIE a donc engagé quotidiennement, une cinquantaine d'agents !

### Évènement exceptionnel, moyens exceptionnels

90 sapeurs-pompiers spécialisés en montagne (GMSP & EPIM) sont venus en renfort pour le déneigement et la préparation des pistes les 7, 8, 9, 12 et 15 février, démontrant ainsi la capacité du SDIS d'être un service "partenaire" et de s'investir au-delà de ses missions courantes, dans un évènement porteur pour le département de la Savoie.

A ce sujet, la réactivité des CIS du département et du CODIS pour les renforts "pistes" a encore été saluée par le comité d'orga-

## Brèves

### VAL D'ARLY :

Un permis de construire avait été déposé pour le CS Val d'Arly (montant de l'investissement : environ 1 200 000 €) sur la commune de Saint-Nicolas-la-Chapelle. Le permis a été accordé le 22 juillet 2009.

### NOMINATIONS :

Le 17 avril, l'adjudant-chef Fabrice Dollon a pris officiellement ses fonctions de chef de centre d'Ugine lors d'une cérémonie en présence de Mme la sous-Préfète d'Albertville.

Bruno Magne, chef de centre de Tignes et Didier Raisin, chef de centre de La Plagne ont été promus major. Jean-Claude Lange, chef de centre de Valmorel et adjoint au chef de centre de Moutiers a été nommé lieutenant.

### TOUR DE FRANCE 2009 :

L'édition 2009 du Tour de France traversait notre département les 21 et 22 juillet avec Bourg-Saint-Maurice comme ville étape.

Durant ces 2 jours, le groupement Tarentaise, avec l'appui du pôle ressources opérationnelles et des personnels des autres groupements a assuré un dispositif opérationnel conséquent le long de l'itinéraire emprunté par le peloton du Tour.

Ainsi, pour l'arrivée de la 16<sup>e</sup> étape, le CSP Bourg-Saint-Maurice a du être déporté sur la place de la gare. En plus des SP impliqués dans le PC interservices, coordonné par la préfecture, ce sont plus de 40 SP et 10 véhicules qui ont été mobilisés. Pour le dispositif opérationnel du lendemain, un PC de colonne commandé par le Cdt Masson et positionné au col des Saisies, permettait la coordination de plus de 80 SP et 15 véhicules répartis sur les 71 Km du parcours savoyard.



# STATIONS DES ARVES, DE LA SECTION AU POSTE AVANCÉ

L'hiver 2008-2009 a vu la mise en place d'une garde mixte postée à Saint-Sorlin d'Arves composée à parts égales de SPP, SPV et SPV Saisonniers

Retour sur l'évolution du dispositif sapeur pompier corrélé avec le développement touristique du secteur.

## LES FACTEURS DE RISQUE

**L'urbanisation touristique des Arves, un développement rapide et récent:**

Près de 40 années après le début du « boom » des stations intégrées savoyardes, les villages de l'Arvan ont connu en dix ans un accroissement exponentiel des lits touristiques à l'heure où les grandes stations de 3<sup>ème</sup> génération marquent le pas.

Il est vrai que le site ne manque pas d'atouts, le domaine des Sybelles cumule aujourd'hui 310 km de pistes de ski avec pour toile de fond les Aiguilles d'Arves s'élevant à 3514 m d'altitude. Situé sur la route prisée du Col de la Croix de fer reliant la vallée de Bourg d'Oisans à notre département, les Arves connaissent une activité estivale relativement importante basée sur une clientèle à la recherche d'authenticité.

Aujourd'hui, le poste avancé des Arves couvre en premier appel les communes de Saint-Sorlin d'Arves et Saint-Jean d'Arves, soit un bassin de population de 500 habitants et 15000 lits touristiques. Le développement estimé ne devrait cependant pas excéder une capacité maximale de 18000 couchages.

### Un secteur particulièrement isolé

Ce secteur d'altitude (1400 et 1600 m) est particulièrement isolé ayant pour accès une route étroite empruntant deux tunnels soumis à Plan d'Intervention et de Sécurité (PIS) et traversant combes et pentes abruptes, hauts lieux de la mise en place du secours routier en ravin dans le département. A partir du CSP de Saint-Jean-de-Maurienne, les délais d'acheminement des secours sont (dans les meilleures conditions) de 35 mn en VSAV et 45 mn en Fourgon.

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2000 : 5250 lits

2009 : 14700 lits

Nombre de lits en construction : environ 1000

## FOYERS DE POPULATION

commune de Saint-Sorlin d'Arves : 336 habitants

10000 lits 1 foyer de population

commune de Saint-Jean-d'Arves : 230 habitants

4662 lits 5 foyers de population

## ARMEMENT DE LA SECTION

1 VSAB 4X4

1 VPI Land Rover 4X4

« La plus belle trilogie des Alpes »

Coolidge.

Photo : OT St-Jean d'Arves



L'hiver, les conditions de neige et les chassés croisés des vacanciers peuvent considérablement allonger les délais de transit.

### Des demandes de secours en augmentation

L'afflux touristique a logiquement accru les sollicitations opérationnelles pour atteindre en moyenne une intervention par jour en saison d'hiver et une tous les deux jours l'été. Le nombre de demande de secours, somme toute relativement faible, est cependant devenu préoccupant compte tenu des délais de réponse à partir de la vallée.

## L'ORGANISATION LOCALE

### La fin des CPI communaux

A l'heure de la départementalisation, les deux CPI communaux ne comptent plus que quelques unités chacun. Ces derniers n'ayant pu s'entendre sur une organisation commune n'ont pas souhaité continuer l'aventure.

En lieu et place de ces CPI, il est créé la section « des Arves » qui a vocation à maintenir une capacité de réponse sur les deux communes.

Une campagne de recrutement est alors lancée dans le contexte particulier des stations où emplois saisonniers et double résidence limitent bien souvent les vocations.

Après quelques échecs mais aussi de petites victoires, la section compte désormais 6 unités (dont 3 seulement aptes toutes missions) auxquels il faut ajouter un médecin-capitaine. Sous la tutelle du CSP, le Caporal Nicolas MICHEL est promu chef de section en charge du développement et des relations locales.

### Le renforcement progressif du dispositif

En étroite collaboration avec les élus locaux, des chambres de gardes et un lieu de vie sont aménagés en superstructure de la travée existante et un véhicule neuf y est affecté.

La nécessité d'une garde en saison s'impose rapidement compte tenu de l'absence de réponse du volontariat en journée. Dans un premier temps des saisonniers sont employés afin de garantir une action en prompt secours. Au fil du temps le système montre ses limites avec 4 agents souvent jeunes et inexpérimentés manquant d'encadrement.

## GROUPEMENT MAURIENNE

### Vers le poste avancé

● ● ● C'est pourquoi, depuis la saison d'hiver 2008/2009, la garde aux Arves est armée à partir du CSP de rattachement et se compose d'un SPP (ou SPV) détenteur des unités de valeurs chef d'agrès et de deux sapeurs pompiers saisonniers. La nuit, les astreintes des volontaires locaux complètent l'effectif. Les SPVS employés pour l'ouverture saisonnière du poste des Arves effectuent ainsi les 2/3 de leur temps de travail en station et le reste au CSP. La présence d'un SPVS par jour au CSP permet de détacher un chef d'agrès de l'équipe de garde pour armer la station.

Le système proposé permet de répondre à minima et ceux dans des délais rapides au risque saisonnier et s'avère être un bon compromis entre l'aléa d'une réponse d'un appel général de la section et la création d'un CSM. L'affectation d'un VSAB et d'un VPI incendie permet

aujourd'hui une réponse au-delà d'une simple action en prompt secours : le poste avancé est désormais déclenché de manière autonome sur les codes sinistres de secours à personnes et les opérations diverses. En cas d'incendie, le CSP assure le départ type renforcé simultanément par le VPI local.

Le nouveau mode de fonctionnement à peine rodé, l'incendie de Saint-Jean d'Arves du 8 janvier 2009 a confirmé, si besoin en était, l'importance de disposer d'une première force de frappe rapide, s'appuyant sur l'expérience d'un

chef d'agrès formé pouvant faire face le temps d'acheminement des moyens lourds.

### Le transfert de VSAV pour garantir le prompt secours

Les effectifs en place ne permettent cependant pas la simultanéité des départs. Dans un souci d'économie de moyens (ceux d'un CSM), le transport des victimes vers un centre hospitalier est réalisé par un VSAV de la vallée permettant ainsi de ne pas démunir le secteur et d'assurer un départ en prompt secours en quasi permanence (la durée d'une intervention avec évacuation vers le CH est de 2h minimum). Il est à noter que le cabinet médical traite sur place une partie des victimes.

### UN MODELE DE MOBILITE PARMIS D'AUTRES

Le poste avancé dépasse les modèles institutionnels traditionnels (CPI/CS/CSP) et leurs impératifs d'effectif. Les récents exemples d'organisation dans le département démontrent bien qu'il n'est plus dans l'ère du temps de constituer de nouvelles unités opérationnelles possédant leur effectif propre mais bien de trouver des solutions à partir de structures plus importantes et centrales. Dans de nombreux cas, l'affectation du sapeur-pompier désigne le centre gestionnaire et plus uniquement le lieu exclusif de travail. Sous cette forme ou une autre (poste avancé, SPASM, effectifs de CSM

reversés en vallée en inter-saison, mutualisation de SPVS ou bien encore mobilités ponctuelles de SPV), le sapeur-pompier est désormais affecté à un secteur regroupant une ou plusieurs unités opérationnelles.

Cette démarche est basée sur une utilisation plus fine et plus flexible de la ressource en personnel. C'est aussi définir les moyens à mettre en œuvre non plus seulement là où ils se sont historiquement constitués, mais bien là où ils sont nécessaires.

Les critères à prendre en compte ne sont pas seulement le volume opérationnel, les risques ou bien encore le degré d'isolement, mais en premier lieu la force et la vigueur du centre local s'il existe (ces paramètres forment les données de bases du SDACR). Dans le cas des Arves, cette dernière variable implique que le recours au poste avancé devient une nécessité alors même que l'activité reste relativement faible. Cette solution ne présente cependant pas que des avantages ; il est nécessaire d'en intégrer l'ensemble des paramètres humains, budgétaires et matériels. En particulier, la prise en compte des conditions de mobilité, de travail et de vie des personnels doit être au cœur des préoccupations.

Enfin, les limites du modèle sont certainement celles de la multiplicité des postes avancés au sein d'un même secteur créant ainsi un déséquilibre de compétence à la garde du CS de rattachement. La création de postes avancés n'est donc en aucun cas la solution unique au risque saisonnier, mais peut s'avérer particulièrement pertinente dans certaines conditions.

Cne Christophe Brusson

## Brèves

**PRUDENCE SUR LES ROUTES DES COLS :** Sur le secteur du CS Lanslebourg Haute-Maurienne, l'ouverture des cols du Mont-Cenis et de l'Iseran provoquent toujours des accidents aux conséquences quelques fois dramatiques.

Pour la période du 13 juin au 31 juillet 2009, nous sommes intervenus sur 11 accidents de motos seules ou motos contre VL. Trois fois sur le col de l'Iseran et huit fois sur le Mont-Cenis.

Le bilan est lourd avec un décédé et de 6 blessés graves parmi les impliqués.

**TRANSVALQUAD.** Comme chaque année depuis 17 ans, la Transvalquad s'est déroulée fin juin à Valloire.

Cet évènement rassemble environ 500 quads par jour et se compose de deux parties : la « rando » sur les pistes et chemins de montagne, et la partie « salon » dans le centre de Valloire. L'organisation met à disposition du CSM Valloire trois quads pour la durée de la manifestation afin d'intervenir sur n'importe quel point du parcours.

Habituellement organisée sur cinq jours, la Transvalquad s'est tenue sur trois jours en 2009. Depuis quelques années, grâce aux nombreux contrôles et à une bonne régulation de l'organisation, nos interventions se limitent à secourir quelques blessés légers, six cette année.

**HOMMAGE.** Deux personnalités ayant marqué la vie du centre de secours de Saint Jean de Maurienne nous ont quittés au cours du premier semestre 2009.

Le 16 avril 2009, le Cdt honoraire Georges RUSMIGO : 40 ans chez les sapeurs-pompiers - chef de corps du 1<sup>er</sup> avril 1969 au 1 mars 1987 - Inspecteur Départemental Adjoint pour la Maurienne – président de l'UDSP en 1993 pendant quatre ans.

Le 27 juin 2009, le Colonel en retraite André SIBUE : entré au corps de Saint Jean comme sapeur le 1<sup>er</sup> mars 1944, deviendra Inspecteur Départemental Adjoint en SAVOIE puis Inspecteur Départemental de la MOSELLE en 1956 jusqu'à sa retraite – Président de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers en 1976. Chacun, en ce qui les concerne, a participé à la construction du centre de secours de Saint Jean.





## LA FÉDÉRATION AU COEUR DU TOUR

A l'occasion du passage du Tour de France à Bourg-Saint-Maurice, l'Union départementale des Sapeurs-pompiers et l'Amicale de Bourg-Saint-Maurice accueillait une délégation de 4 pompiers qui assuraient la promotion de notre profession dans la caravane. Deux Land Rover aux couleurs de la Fédération précédaient les coureurs et distribuaient cette année des porte-clés sur le parcours du Tour.

A chacune des étapes, les 4 sapeurs-pompiers de la caravane sont accueillis par leurs collègues locaux, occasion de rencontres et d'échanges très enrichissants. Les sapeurs-pompiers intéressés par une telle expérience doivent prendre contact avec la Fédération nationale au printemps.

**Le Tour en chiffres**  
 3 semaines de course  
 21 étapes  
 3 500 km parcourus  
 10 000 porte-clés distribués  
 8 Sapeurs-pompiers sélectionnés  
 par la FNSPF : 4 pour la caravane, 4 pour la sécurité et la prévention.

## LES ANCIENS SE RETROUVENT

A l'initiative du capitaine Jean-Pierre Sugny, délégué départemental aux anciens sapeurs-pompiers, et de son équipe, une centaine d'anciens ont partagé un moment de convivialité par une belle journée de mai à la salle des fêtes de Saint-Genix-sur-Guiers. Le président du Sdis, Jean-Marc Léoutre, le colonel Lhuillier, Directeur départemental adjoint et le président de l'UDSP sont venus saluer les convives qui, après une réunion d'information, ont pu profiter d'une aubade de la musique départementale et d'un bon repas.

Auparavant, la présentation de la candidature de la Savoie pour l'organisation du Congrès national en 2013 ou 2014 a suscité beaucoup d'intérêt dans la salle et nombreux sont ceux qui ont proposé d'y apporter leur aide.



## RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Après avoir accueilli les championnats de France de ski de fond à Bessans l'hiver dernier, le département recevait cette fin de mois d'août une cinquantaine de parapentistes qui participent au challenge national Sapeurs-pompiers à Aussois. Au mois de février 2010, ce sont plus de 500 concurrents qui sont attendus pour les championnats de France de ski de descente à Tignes. L'amicale de Tignes est déjà dans les "starting block" et promet de grands moments de sport et de convivialité.

### SPORT

#### CROSS-SAPEURS POMPIERS.

La saison de cross va bientôt débuter avec des épreuves qui se dérouleront aux dates suivantes :

#### Cross d'entraînement :

Val d'Isère le 19 septembre 2009, Le Châtelard le 17 octobre 2009 et Novalaise le 21 novembre 2009.

#### Finale départementale :

Elle aura lieu à Saint Rémy de Maurienne le 23 janvier 2010. Pour l'organisation de ces épreuves départementales, le groupement formation recherche à chaque fois à 3 ou 4 OSSP du secteur (sous l'autorité du référent de groupement).

De plus, le groupement formation recherche 2 sapeurs pom-

piers qui seraient intéressés pour assurer à tour de rôle le chronométrage électronique à partir d'un logiciel informatique. (Merci de contacter l'EDSP).

**Cross interdépartemental :** Pierrelatte (Drôme) le 6 mars 2010

**Finale nationale :** Mauquenchy (Seine Maritime) le 20 mars 2010.

